



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°145/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026**

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Véra, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naïma), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Véra), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Budget supplémentaire 2026 du Budget annexe Gestion des Baux

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Ressources et partenariats du 23 juin 2026,

Le présent Budget Supplémentaire du Budget Annexe Gestion des Baux comprend :

A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En recettes d'investissement, la somme de 204 059,77 € en excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068) pour couvrir le besoin de financement ;
- Les restes à réaliser :
 - En dépenses d'investissement à hauteur de 154 334,37 €, correspondant à divers travaux sur les bâtiments. .
 - En recettes d'investissement à hauteur de 17 360 € au titre de la subvention fond vert pour l'installation des bornes électriques.
- En dépenses d'investissement, la somme de 159 249,30 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (nature 001) ;
- En dépenses de fonctionnement, la somme de 0 € correspondant au résultat de fonctionnement reporté (nature 002). En effet, compte tenu du besoin de financement des investissements, soit 296 223,67 €, la totalité de l'excédent de fonctionnement a été nécessaire pour couvrir une partie de ce besoin.

B. Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2026 voté en février 2026 :

1- La section de fonctionnement :

Aucune dépenses et recettes de fonctionnement n'est proposée.

2- La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement (hors restes à réaliser) sont proposées à hauteur de 169 249,30 € dont 159 249,30 € de déficit d'investissement reporté et 10 000 € d'achat de mobilier de bureau pour les locataires.

Les recettes d'investissement sont proposées à hauteur de 306 223,67 €, dont 204 059,77 € inscrits au chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves) au titre de la couverture d'une partie du besoin de financement des investissements, et 102 163,90 € correspondant à l'emprunt d'équilibre inscrit au chapitre 16 (emprunts et dettes assimilés).

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette budgétaire annexée.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
(2 abstentions : Naima DAHMANI, Jérôme JACKEL par procuration)

- D'adopter le budget supplémentaire 2026 du Budget Annexe Gestion des Baux annexé à la présente délibération, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 0 €, et en section d'investissement à hauteur de 323 583,67 €.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 6 juillet 2026.

Le Président
Christophe SERRE

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Signé électroniquement par : Christophe SERRE
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard Rhodanien